

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023

À remettre rempli au moment de l'inscription au service organisateur de l'accueil de loisirs choisi
(aucune inscription ne sera prise par téléphone ou sans règlement) * à remplir obligatoirement

POUR LES
3 -17 ans

Nom de l'enfant* :
Prénom de l'enfant* :
Sexe* : M F
Date de naissance* :
Adresse de l'enfant* :
.....
.....

	responsable n°1	responsable n°2	responsable n°3
Lien avec l'enfant* (père, mère, tuteur...)			
Nom*			
Prénom*			
Date de naissance*			
Lieu de naissance*			
Adresse*			
Téléphone domicile			
Téléphone portable*			
E-mail			
Employeur* Tél. professionnel			

INFORMATIONS SANITAIRES ET RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Le vaccin D.T.P. (Diphtérie Tétano Poliomyélite) est obligatoire et doit être à jour. Si l'enfant n'a pas le vaccin obligatoire, un certificat de non contre-indication à la vie en collectivité doit être transmis avec ce dossier. Ainsi pour que l'inscription soit prise en compte, vous devez obligatoirement compléter les informations ci-dessous et joindre la copie des pages vaccins du carnet de santé :

Vaccins	Date du dernier rappel
Date du rappel DTP *	
Date du rappel Meningocoques	
Date du rappel Coqueluche, HIB, Hépatite B	
Date du rappel Pneumo	
Date du rappel Rougeole Oreillon Rubéole	

L'enfant a une allergie alimentaire* oui non
L'enfant a un problème de santé nécessitant un accompagnement individualisé* oui non
L'enfant a une maladie aiguë ou chronique et/ou suit un traitement* oui non
L'enfant est accompagné par une auxiliaire de vie scolaire (AVS) ou emploi de vie scolaire (EVS)* oui non
L'enfant bénéficie d'un projet d'accompagnement individualisé (PAI)* oui non

En cas de consignes médicales (traitements médicaux en cours, contre-indications médicales, allergies), fournir l'ordonnance médicale et les médicaments prescrits (dans leur boîte d'emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice jointe)

Pour les situations particulières merci de prendre attache avec le-la directeur-trice de l'accueil de loisirs.

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise la Ville de Villeurbanne à :

- capter l'image de mon enfant*
- diffuser l'image de mon enfant*

AUTORISATION DE SORTIE (facultative) POUR LE RETOUR SEUL AU DOMICILE LE SOIR OU RETOUR DE SÉJOUR

J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil du centre de loisirs, en fin d'activité, ou fin de séjour pour se rendre à son domicile, ou, pour le centre aéré Chamagnieu, à quitter seul le bus pour se rendre à son domicile.

- Pour l'ACM (accueil collectif de mineurs)
Vacances sport : oui non
- Pour l'ACM (accueil collectif des mineurs)
MQB oui non
- Pour l'ACM (accueil collectif des mineurs)
Jeunesse : oui non
- Pour l'ACM (accueil collectif des mineurs)
Chamagnieu : oui non

MENU POUR LES REPAS

- Menu sans restriction
- Menu sans porc
- Menu sans viande

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné-e*

Responsable légal-e de l'enfant*

- Accepte le règlement intérieur et le fonctionnement du centre de loisirs tels qu'ils sont présentés.
- Ai pris connaissance de l'article R4127 – 42 du code de la santé publique. En cas d'hospitalisation, si le responsable légal de l'enfant n'est pas présent et demeure injoignable, il revient au médecin de prodiguer les soins nécessaires. Le responsable de la structure ou toute personne ayant reçu délégation à ce titre en cas d'absence ou d'empêchement de responsable accompagnera l'enfant.
- M'engage à payer (ou rembourser) les frais médicaux, d'hospitalisation et divers, incombant à la famille.
- Atteste l'exactitude de tous les renseignements fournis ci-dessus

Fait à* Le
Signature*

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation par la famille ou de renvoi.

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire par la ville de Villeurbanne sont destinées à gérer les inscriptions aux accueils de loisirs de la Ville. Ce traitement est pour les directions de l'Éducation, du Sport, de la Jeunesse, et aux encadrants des enfants accueillis. Les données sont collectées pour une durée de deux ans avec votre consentement notamment les données de santé, et ce conformément à la réglementation en vigueur. Vous disposez de droits (accès, rectification, opposition...). Afin de les exercer et pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles : www.villeurbanne.fr, rubrique mentions légales et données personnelles.

INSCRIPTION POUR LA STRUCTURE (cochez les cases correspondantes)

VACANCES SPORT 9-13 ANS

Direction du Sport - Service Animation Sportive : 04 72 37 48 46

ANIMATIONS JEUNES 12-17 ANS

Direction de la Jeunesse - 04 78 85 55 82

MAISON DE QUARTIER DES BROSSES 6 -17 ANS

Maison de quartier des Brosses - 04 72 37 02 22

- Accueil de loisirs 6 - 11 ans
- Accueil de loisirs 12 - 17 ans

CHAMAGNIEU

Direction de l'Éducation - 04 78 03 67 84

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 3-11 ans Séjour à la journée avec retour le soir

Vacances de printemps

- Semaine A du 11 au 14 avril (4 jours seulement: 10 avril férié)
- Semaine B du 17 au 21 avril

Vacances d'été - Juillet

- Semaine C du 10 au 13 juillet (4 jours seulement: 14 juillet férié)
- Semaine D du 17 au 21 juillet
- Semaine E du 24 au 28 juillet
- Semaine F du 31 juillet au 4 août

Vacances d'été - Août

- Semaine G du 7 au 11 août
- Semaine H du 14 au 18 août (4 jours seulement: 15 août férié)
- Semaine I du 21 au 25 août
- Semaine J du 28 août au 1^{er} sept.

Vacances d'automne

- Semaine K du 23 au 27 octobre
- Semaine L du 30 oct. au 3 nov. (4 jours seulement: 1^{er} nov. férié)

Centre de Vacances et de Loisirs (CVL) – 6-11 ans Séjour à la semaine avec hébergement sur place

Vacances d'été - Juillet

- Semaine C du 10 au 13 juillet (4 jours seulement: 14 juillet férié > Retour le 13 juillet soir)
- Semaine D du 17 au 21 juillet
- Semaine E du 24 au 28 juillet

Vacances d'été - Août

- Semaine H du 14 au 18 août (5 jours y compris le 15 août férié)
- Semaine I du 21 au 25 août
- Semaine J du 28 août au 1^{er} septembre

Arrêt de car choisi par la famille

- Espace 30, St Jean
- Maison de quartier des Brosses
- MLIS, rue Roger-Lenoir

Accompagnez votre dossier des pièces justificatives suivantes et du règlement** :

- une copie des pages vaccins du carnet de santé (comportant le nom de l'enfant)
- une copie d'attestation d'assurance responsabilité civile **stipulant la couverture des activités extra-scolaires pour l'année en cours**
- une photocopie du justificatif de quotient familial de moins de 3 mois ou du dernier avis d'imposition

Pour les séjours jeunesse et Vacances sport :

- le questionnaire de santé complété que vous trouvez sur le site www.villeurbanne.fr/vacances (vacances sport - accéder à la démarche) ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins d'un an.
 - une photocopie de l'attestation CMU pour les personnes bénéficiaires
- Pour les séjours jeunesse :** le brevet de natation de 25 mètres

** modes de paiement acceptés : espèces, chèques, chèques vacances ANCV.